

PRIORITÉ À L'ÉDUCATION



FRANCE 4 OUVRE SES ANTENNES À L'ÉCOLE



À compter du lundi 23 mars, France 4 va diffuser en direct des cours dispensés par des professeurs de l'Éducation nationale pour répondre à la mission « Nation apprenante ».

La chaîne proposera ainsi des cours donnés par des professeurs pour tous les scolaires, du lundi au vendredi :

- ▶ 09.00-10.00 Pour les CP-CE1 : 30 min de lecture / 30 min de maths.
- ▶ 10.00-11.00 Programmes ludo-éducatifs pour les préscolaires,
- ▶ 13.30-14.00 « C'est toujours pas sorcier », notamment pour les 8-12 ans,
- ▶ 14.00-15.00 Pour les collégiens : 30 min de français / 30 min de mathématiques,
- ▶ 15.00-16.00 Pour les lycéens (notamment les premières et les terminales) : 1 heure de français, mathématiques, histoire-géographie, anglais ou philosophie,
- La Maison Lumni pour les 8-12 ans, et plus spécifiquement pour les CM1-CM2,
- Le mardi soir, en prime time, pour les **collégiens et lycéens** : Entrée en matière, une nouvelle case de documentaires historiques.

LA MAISON LUMNI

À compter du lundi 23 mars, La Maison Lumni, un nouveau magazine quotidien éducatif, sera proposé sur plusieurs antennes linéaires et numériques :

- à 10.00 sur France 2
- à 16.00 sur France 4
- à 11.00 sur France 5
- à tout moment de la journée, en replay sur Lumni.fr et la plateforme vidéo france.tv.

Le contenu éducatif sera élaboré en lien avec le ministère de l'Éducation nationale.

